

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

MINISTERE DE LA JUSTICE
ET DE LA LEGISLATION

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE.-

SOMMAIRE :

Décret portant mesures
gracieuses en faveur de
certains condamnés.

Vu l'ordonnance n° 8/GPRD-SGG du 11 Janvier 1964,
portant Constitution de la République ;

Vu le décret n° 33/PR du 25 Janvier 1964, portant
formation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 64-54/PC-SGG du 2 Mai 1964, organisant
les services rattachés à la Présidence de la République et
fixant les attributions des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 143/PR-MJL du 27 Octobre 1964, portant
mesures gracieuses en faveur de certains condamnés ;

Sur proposition du Garde des Sceaux, Ministre de la
Justice et de la Législation,

SECRET :

ARTICLE 1.- A l'occasion des Fêtes du 28 Octobre, consacré Journée du Réveil Populaire, tous les condamnés à des peines criminelles et correctionnelles entraînant privation temporaire ou définitive de liberté qui seront jugés dignes de mesures de clémence bénéficieront soit d'une remise partielle ou totale de peines soit d'une commutation de peines.

ARTICLE 2.- Bénéficient de cette mesure les détenus dont les noms suivent :

- 1)- Une commutation de 20 ans de T.F. est accordée au nommé DAKOU Natikou, né vers 1915 à Kantia (Sous-Préfecture de Natitingou), condamné par la Cour d'Assises du Dahomey le 16 Juillet 1956 à la peine de Travaux forcés à perpétuité, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 2)- Une remise de 2 ans de T.F. est accordée au nommé DOSSOU AKLAN Barthélémy, né vers 1915 à Azowlissè (Sous-Préfecture d'Adjohon), condamné par la Cour d'Assises du Dahomey le 3 Décembre 1956 à la peine de Travaux forcés à perpétuité et précédemment commuée à 20 ans de Travaux forcés, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 3)- Une commutation de 20 ans de Travaux forcés est accordée au nommé DOMINOU Hounsou, né vers 1930 à Tchikanhoué (Sous-Préfecture d'Allada), condamné par la Cour d'Assises du Dahomey le 26 Novembre 1958 à la peine de Travaux forcés à perpétuité, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 4)- Une remise de 5 ans de Travaux forcés est accordée à la nommée ZANNOU Houédanné, née vers 1910 à Azowlissè (Sous-Préfecture d'Adjohon), condamnée par la Cour d'Assises du Dahomey le 26 Mars 1960 à la peine de 20 ans de Travaux forcés et précédemment graciée à 15 ans de Travaux forcés, détenue à la prison civile de Cotonou.

... / ...

- 5)- Une commutation de 20 ans de T.F. est accordée au nommé :
LOKOSSOU Kindédji, né vers 1908 à Porto-Novo, condamné par la Cour d'Assises du Dahomey le 1er Juillet 1960 à la peine de Travaux forcés à perpétuité, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 6)- Une commutation de 20 ans de T.F. est accordée au nommé :
AKOUMANI Managniko, né vers 1932 à Lomé (Togo), condamné par la Cour d'Assises du Dahomey le 22 Mars 1957 à la peine de Travaux forcés à perpétuité, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 7)- Une commutation de 30 ans de T.F. est accordée au nommé :
YENOU MENSAH Norbert, né vers 1926 à Lomé (Toto), condamné par la Cour d'Assises du Dahomey le 10 Décembre 1957 à la peine de Travaux forcés à perpétuité, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 8)- Le bénéfice de Libération Conditionnelle est accordé au nommé :
MOUMOUNI Ali, né vers 1914 à Parakou, condamné par le Tribunal Correctionnel de Cotonou à 5 ans d'emprisonnement plus relégation le 24 Janvier 1961, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 9)- Le bénéfice de Libération Conditionnelle est accordé au nommé :
SALAKO Sogbossi, né vers 1923 à Colli-Bossouvi (Sous-Préfecture d'Allada), condamné par le Tribunal Correctionnel de Cuidah le 2 Février 1961 à un an d'emprisonnement plus relégation, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 10)- Une remise de 2 ans d'emprisonnement est accordé au nommé :
AKUESSON Emmanuel, né vers 1927 à Cotonou, condamné par la Cour d'Assises du Dahomey le 12 Novembre 1963 à 7 ans d'emprisonnement, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 11)- Une commutation de 30 ans de T.F. est accordée au nommé :
DAH DENON Sagbo, né vers 1935 à Agbossakota (Sous-Préfecture d'Adjohon), condamné par la Cour d'Assises du Dahomey le 24 Janvier 1963 à la peine de Travaux forcés à perpétuité, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 12)- Une commutation de 30 ans de T.F. est accordée au nommé :
HOUSSOUKPIN Gnonlonfoun, né vers 1935 à Zounguè (Dangbo), condamné par la Cour d'Assises du Dahomey le 24 Janvier 1963 à la peine de Travaux forcés à perpétuité, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 13)- Une commutation de 30 ans de T.F. est accordée au nommé :
AMOLE Dègbédji, né vers 1923 à Zounguè (Dangbo), condamné par la Cour d'Assises du Dahomey le 24 Janvier 1963 à la peine de Travaux forcés à perpétuité, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 14)- Une remise de 2 ans d'emprisonnement est accordée au nommé :
HCUNDEKO Agommou, né vers 1921 à Sahoro (Sous-Préfecture d'Adjohon), condamné par la Cour d'Assises du Dahomey le 29 Juin 1960 à la peine de 15 ans de Travaux forcés et par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 24 Mars 1964 à 6 mois d'emprisonnement, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 15)- Une commutation de 30 ans de T.F. est accordée au nommé :
LALY LEHOUNDE Jean, né vers 1928 à Zè-Kounagnonkpa (Sous-Préfecture d'Allada), condamné par la Cour d'Assises du Dahomey le 18 Mars 1958 à la peine de Travaux forcés à perpétuité, détenu à la prison civile de Cotonou.

... / ...

- 16)- Une remise de 4 ans de T.F. est accordée au nommé :
GOUTON Agossou, né vers 1925 à Zoungoué (Dangbo), condamné à 15 ans de Travaux forcés par la Cour d'Assises du Dahomey le 2 Novembre 1963, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 17)- La remise totale de ses peines est accordée au nommé :
AHODENOU Houessou, né vers 1928 à Dodji-Dangan (Sous-Préfecture d'Allada), condamné à 15 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 18)- La remise de 6 mois d'emprisonnement est accordée au nommé :
DJOSSOU Hounkonnou, né vers 1933 à Azowlissè (Sous-Préfecture d'Adjohon), condamné à 3 ans d'emprisonnement par la Cour d'Appel de Cotonou le 24 Juillet 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 19)- La remise totale de ses peines est accordée au nommé :
AHOUSSINOU YEYI Noutaï, né vers 1925 à Porto-Novo, condamné à 6 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 20 Mai 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 20)- La remise d'un mois d'emprisonnement est accordée au nommé
AGBO CUANSI COFFI Laurent, né vers 1934 à Ouidah, condamné à 8 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 27 Mai 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 21)- La remise de 2 mois d'emprisonnement est accordée au nommé
AMOUSSA Lawani, né vers 1929 à Adjarra (Sous-Préfecture de Porto-Novo), condamné à 12 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 26 Mai 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 22)- La remise de 2 ans d'emprisonnement est accordée au nommé :
GCUDJO Avocè-Kpèvi, né vers 1930 à Allada, condamné à 10 ans d'emprisonnement par la Cour d'Assises le 28 Mai 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 23)- La remise de 2 mois d'emprisonnement est accordée au nommé
CODJIA Stanislas, né le 16 Décembre 1941 à Parakou, condamné à 12 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 30 Mai 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 24)- La remise d'un mois d'emprisonnement est accordée au nommé
ODJO SALAMI Soulé, né vers 1943 à Sakété, condamné à 6 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 1er Juin 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 25)- La remise de 2 mois d'emprisonnement est accordée au nommé
GANDEHOSSO Laurent, né vers 1930 à Dessah (Sous-Préfecture d'Allada), condamné à 10 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 2 Juin 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 26)- La remise de 5 mois d'emprisonnement est accordée au nommé :
ASSOGBA Augustin, né vers 1930 à Cotonou, condamné à 3 ans d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 2 Juin 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 27)- Une commutation de 30 ans de T.F. est accordée au nommé :
ADANDONON Koffi, né vers 1935 à Bohicon, condamné à la peine de Travaux forcés à perpétuité par la Cour d'Assises du Dahomey le 2 Juin 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.

- 28)- La remise de 2 mois d'emprisonnement est accordée au nommé CHITOU Tadjou, né vers 1937 à Porto-Novo, condamné à 12 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 3 Juin 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 29)- La remise de 4 mois d'emprisonnement est accordée au nommé GOUSSI Adé, né vers 1930 à Agnanvo (Sous-Préfecture d'Athiémé), condamné à 3 ans d'emprisonnement par la Cour d'Assises du Dahomey le 3 Juin 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 30)- La remise totale de ses peines est accordée au nommé TOKO KPOSSOU Guidi, né vers 1939 à Gbôdjô (Sous-Préfecture d'Abomey-Calavi), condamné à 6 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 5 Juin 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 31)- La remise totale de ses peines est accordée au nommé OUSSOU HLA ABOU Coffi, né vers 1927 à Dessah (Sous-Préfecture d'Allada), condamné à 10 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 9 Juin 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 32)- La remise de 2 mois d'emprisonnement est accordée au nommé AGBONASSOU Ghangoladé, né vers 1927 à Dessah (Sous-Préfecture d'Allada), condamné à 10 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 8 Juin 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 33)- La remise totale de ses peines est accordée au nommé : KUAMI Apia, né vers 1937 à Kumassi (Ghana), condamné à 18 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 9 Juin 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 34)- La remise d'un mois d'emprisonnement est accordée au nommé GOUNON Kouchika, né vers 1914 à Agonzounkpa, (Sous-Préfecture d'Allada), condamné à 12 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 9 Juin 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 35)- La remise de 2 mois d'emprisonnement est accordée au nommé GNONLONFOUN HOUNSA Gohoun, né vers 1938 à Houawata (Sous-Préfecture d'Allada), condamné à 18 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 9 Juin 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 36)- La remise de 2 ans d'emprisonnement est accordée au nommé AZONON Denis, né vers 1927 à Bohicon, condamné à 2 ans et 5 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 25 Mars et 9 Juin 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 37)- La remise d'un an d'emprisonnement est accordée au nommé ASSOGBA Agbodji, né vers 1926 à Adanlokpoé (Sous-Préfecture d'Athiémé), condamné à 5 ans d'emprisonnement par la Cour d'Appel de Cotonou le 12 Juin 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 38)- La remise d'un mois d'emprisonnement est accordée au nommé SALAKO Kakpo, né vers 1919 à Djomon (Sous-Préfecture de Porto-Novo), condamné à 6 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 10 Juin 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.

39)-

Remise gracieuse de :

Un mois d'emprisonnement au nommé BOSSOU Joseph, né vers 1924 à Zê-Ouaga (Sous-Préfecture d'Allada), condamné à 6 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 10 Juin 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.

40)- Un an d'emprisonnement au nommé HOUENOU-BO Nougbodji, né vers 1930 à Gbéko (Sous-Préfecture d'Adjohon), condamné à 5 ans d'emprisonnement par la Cour d'Assises du Dahomey le 10 Juin 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.

41)- 2 ans d'emprisonnement au nommé KOUHEYOGBE HOUNMENOU Tchankan, né vers 1919 à Dannon (Porto-Novo), condamné à 10 ans d'emprisonnement par la Cour d'Assises du Dahomey le 11 Juin 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.

42)- Un an d'emprisonnement au nommé AGBOTON SOUROU Moustapha, né vers 1929 à Porto-Novo, condamné à 7 ans d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 24 Décembre 1963, détenu à la prison civile de Cotonou.

43)- 2 ans d'emprisonnement au nommé GNIMATIN Agboka, né vers 1914 à Zébou-Togoudo (Allada), condamné à 11 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 31 Décembre 1963, détenu à la prison civile de Cotonou.

44)- Un an d'emprisonnement au nommé DAVO Marc Hounsavi Boco, né vers 1942 à Agonlin-Covè (Zagnanado), condamné à 4 ans d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel le 16 Juin 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.

45)- 2 ans d'emprisonnement au nommé GANHOKPON KPOGADAGNI Jérôme, né vers 1931 à Gbozoun (Abomey), condamné à 10 ans d'emprisonnement par la Cour d'Assises du Dahomey le 16 Juin 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.

46)- Un mois d'emprisonnement au nommé AMOUSSOU Gabriel Ernest, né vers 1945 à Ouidah, condamné à 6 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 17 Juin 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.

47)- Un mois d'emprisonnement au nommé ASSOGBA Kiki, né vers 1934 à Porto-Novo, condamné à 6 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 17 Juin 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.

48)- Un an d'emprisonnement au nommé GOMASSOUYO LINDHITODE Toton, né vers 1910 à Dokon (Abomey), condamné à 3 ans d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 17 Juin 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.

49)- 2 ans d'emprisonnement à la nommée KASSA Noanti, née vers 1940 à Nagacéyga (Tanguiéta), condamnée à 8 ans d'emprisonnement par la Cour d'Assises du Dahomey le 17 Juin 1964, détenue à la prison civile de Cotonou.

50)- 2 ans d'emprisonnement au nommé N'TOUNTRA KOUAGOU N'Kira, né vers 1936 à Tafa (Boukombé), condamné à 10 ans d'emprisonnement par la Cour d'Assises du Dahomey le 18 Juin 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.

... / ...

51)- 2 mois d'emprisonnement au nommé HCUNGLI Joseph, né vers 1939 à Cotonou, condamné à 10 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 19 Juin 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.

52)- 2 mois d'emprisonnement au nommé ZANCLAN Djassa, né vers 1920 à Gbédji (Porto-Novo), condamné à 8 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 16 Juin 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.

53)- Un an d'emprisonnement au nommé KOUNOUHO MIGAN Blaise, né vers 1923 à Porto-Novo, condamné à 3 ans d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 19 Juin 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.

54)- 4 mois d'emprisonnement au nommé SAGBO Etienne Arcadius, né vers 1945 à Adjohoun, condamné à 18 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 19 Juin 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.

55)- 2 mois d'emprisonnement au nommé SAVI Joseph, né vers 1919 à Agonlin (Covè), condamné à 8 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 19 Juin 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.

56)- 2 mois d'emprisonnement au nommé SOVI KOUDJO Aguêmon, né vers 1924 à Aganandin, condamné à 18 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 19 Juin 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.

57)- 4 mois d'emprisonnement au nommé AHODENOU Houessou, né vers 1928 à Dodji-Dangban (Allada), condamné à 15 mois et 12 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou les 18 Décembre 1963 et 5 Mai 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.

58)- 4 mois d'emprisonnement au nommé BOTOWE Houansou, né vers 1933 à Kodé (Adjohoun), condamné à 6 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 19 Juin 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.

59)- Un mois d'emprisonnement au nommé TODJINOU Adjodé, né vers 1924 à Kodé (Adjohoun), condamné à 6 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 22 Juin 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.

60)- Un mois d'emprisonnement au nommé HOUNMENOU Mathias, né vers 1926 à Dangbo (Adjohoun), condamné à 6 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 22 Juin 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.

61)- Un mois d'emprisonnement au nommé HOUESSIOKLOUNON L. Sonoukon, né vers 1914 à Tokpota (Adjohon), condamné à 6 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 22 Juin 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.

62)- 2 mois d'emprisonnement au nommé DAKPO Djossou, né vers 1931 à Tokpota (Adjohon), condamné à 10 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 22 Juin 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.

- 63)- Un an d'emprisonnement au nommé BIO Amadou, né vers 1939 à Kandi, condamné à 5 ans d'emprisonnement par la Cour d'Assises du Dahomey le 23 Juin 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 64)- Un an d'emprisonnement au nommé FANOU Charles Comlan, né vers 1929 à Ouagbo-Alibo, (Allada), condamné à 3 ans d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 23 Juin 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 65)- 2 ans d'emprisonnement au nommé ZITTI Benjamin, né le 11 Juin 1933 à Djougou, condamné à 10 ans d'emprisonnement par la Cour d'Assises du Dahomey le 25 Juin 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 66)- 2 mois d'emprisonnement au nommé AGBANNOUKON Léon, né vers 1920 à Abomey, condamné à 18 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 26 Juin 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 67)- 6 mois d'emprisonnement au nommé BELLO Moussè, né vers 1925 à Porto-Novo, condamné à 2 ans d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 26 Juin 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 68)- 2 mois d'emprisonnement au nommé YANSOUNOU Nathaniel Elvincit, né vers 1945 à Trech-ville (Abidjan), condamné à 18 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 30 Juin 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 69)- 4 mois d'emprisonnement au nommé HOUNDJREBO Augustin, né vers 1939 à Ouagbo-Aliho (Allada), condamné à 18 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 1er Juillet 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 70)- 2 mois d'emprisonnement au nommé HOUVEVEILION Vodounon, né vers 1939 à Zè-Hèkanmè (Allada), condamné à 12 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 1er Juillet 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 71)- 2 mois d'emprisonnement au nommé FCHITODE Goudjo, né vers 1929 à Dessa (Allada), condamné à 10 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 1er Juillet 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 72)- 2 mois d'emprisonnement au nommé AHOUKO Essogbéle, né vers 1904 à Zounhoué (Allada), condamné à 10 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 1er Juillet 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 73)- 5 mois d'emprisonnement au nommé DEGUENON Dossou, né vers 1934 à Zounhoué (Allada), condamné à 18 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 1er Juillet 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 74)- 8 mois d'emprisonnement au nommé LADELE Antoine, né vers 1910 à Kétou, condamné à 2 ans d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 3 Juillet 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.

- 75)- Un an d'emprisonnement au nommé AFFOTON Pierre, condamné à 7 ans d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 25 Juillet 1961, détenu à la prison civile de Porto-Novo.
- 76)- Un an d'emprisonnement au nommé GANGNIHESSOU Joseph, condamné à 5 ans de Travaux forcés par la Cour d'Assises du Dahomey le 26 Décembre 1962, détenu à la prison civile de Porto-Novo.
- 77)- Un mois d'emprisonnement au nommé SINDEHOU Comlan Nicolas, condamné à 3 ans 6 mois d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel de Ouidah le 17 Février 1962, détenu à la prison civile de Porto-Novo.
- 78)- Un an d'emprisonnement au nommé KAKANAKOU Etienne, condamné à 5 ans de reclusion par la Cour d'Assises de Cotonou le 15 Octobre 1963, détenu à la prison civile de Porto-Novo.
- 79)- Un mois d'emprisonnement au nommé ADJAGBODJOU Lambert Gaspard, condamné à 1 an 6 mois d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel de Cotonou le 22 Octobre 1963, détenu à la prison civile de Porto-Novo.
- 80)- Un mois d'emprisonnement au nommé MEGBEHOU Hounga, condamné à 1 an 6 mois d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel de Ouidah le 4 Juillet 1963, détenu à la prison civile de Porto-Novo.
- 81)- Un mois d'emprisonnement au nommé BADA Sadénou, condamné à 1 an d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel de Ouidah le 29 Janvier 1964, détenu à la prison civile de Porto-Novo.
- 82)- Un mois d'emprisonnement au nommé DOSSOU Fanou Gbékan, condamné à 1 an d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel de Ouidah le 21 Janvier 1964, détenu à la prison civile de Porto-Novo.
- 83)- CINQ MOIS d'emprisonnement au nommé GBEKE GBEFFAN, condamné à 2 ans 9 mois d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel de Ouidah le 2 Janvier 1964, détenu à la prison civile de Porto-Novo.
- 84)- Quatre mois d'emprisonnement au nommé DEGBE Sanou, condamné à 2 ans 1 mois d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel de Ouidah le 2 Janvier 1964, détenu à la prison civile de Porto-Novo.
- 85)- Un mois d'emprisonnement au nommé TCHIBOZO Antoine, condamné à 1 an d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel de Ouidah le 15 Mai 1964, détenu à la prison civile de Porto-Novo.
- 86)- Deux mois d'emprisonnement au nommé ALAGBE Ayélodjè Babalao, condamné à 1 an d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel de Savalou le 10 Décembre 1963, détenu à la prison civile de Porto-Novo.

.../...

- 87)- Deux ans d'emprisonnement au nommé SAMBO Amadou, né vers 1924 à Nikki, condamné à 20 ans de Travaux forcés et 3 ans d'emprisonnement par la Cour d'Assises du Dahomey et le Tribunal correctionnel de Natitingou les 4 Mai 1953 et 27 Janvier 1955, détenu à la prison civile de Natitingou.
- 88)- Trois ans d'emprisonnement au nommé TOUMOUDAGOU Monta SAN-TEKOUA, né vers 1938 à Takotiéta (Manta-Boukombé), condamné à 10 ans de reclusion dispensé d'I.S. par la Cour d'Assises du Dahomey le 14 Février 1963, détenu à la prison civile de Natitingou.
- 89)- Deux ans d'emprisonnement au nommé DEGBE Acakpo, né à Akla-kou (ANECHO) vers 1923, condamné à 5 ans, 7 ans, 5 ans et 2 ans d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel d'Athiéme le 16 Août 1951, la Cour d'Appel d'Abidjan le 5 Décembre 1955 et le Tribunal correctionnel de Natitingou les 21 Janvier 1958 et 17 Juillet 1960, détenu à la prison civile de Natitingou.
- 90)- Un an d'emprisonnement au nommé ELEGBEDE Olouto, né vers 1938 à Ouignon-Akonon, condamné à 3 ans d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 5 Juillet 1961, 3 ans par le Tribunal correctionnel de Natitingou le 24 Septembre 1963, détenu à la prison civile de Natitingou.
- 91)- Deux ans d'emprisonnement au nommé BOKO Koudjalé, né vers 1915 à Azouillissè (Adjohon), condamné à 20 ans de Travaux Forcés par la Cour d'Assises du Dahomey le 3 Décembre 1956, détenu à la prison civile de Natitingou.
- 92)- Deux ans d'emprisonnement au nommé AGNIDE Bissiriou, né vers 1911 à Porto-Novo, condamné à 5 ans, 5 ans par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 7 Mars 1962 et 2 ans d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel de Natitingou le 29 Octobre 1963, détenu à la prison civile de Natitingou.
- 93)- Deux ans d'emprisonnement au nommé IDANI Kombiénou, né vers 1901 à Dikoundagri (Boukombé), condamné à 7 ans de reclusion par la Cour d'Assises du Dahomey le 15 Mai 1961, détenu à la prison civile de Natitingou.
- 94)- Deux ans d'emprisonnement au nommé QUENUM Charlemagne, né vers 1942 à N'Dahonta Taïacou, condamné à 20 ans de Travaux Forcés par la Cour d'Appel de Cotonou le 14 Décembre 1953 et 3 ans par le Tribunal correctionnel de Natitingou, détenu à la prison civile de Natitingou.
- 95)- Trois mois d'emprisonnement au nommé SINAGONRIGUI Mora, né vers 1934 à Wassa-Péhunco, condamné à 1 an d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel de Natitingou le 28 Juillet 1964, détenu à la prison civile de Natitingou.
- 96)- Un mois d'emprisonnement au nommé DOSSA Kpossou, condamné à 18 mois d'emprisonnement par la Cour d'Appel de Cotonou le 15 Mai 1964, détenu à la prison civile de Savalou.
- 97)- Un mois d'emprisonnement au nommé ZINSOU Lissanou, condamné à 18 mois d'emprisonnement par la Cour d'Appel de Cotonou le 29 Mai 1964, détenu à la prison civile de Savalou.
- 98)- Deux ans d'emprisonnement au nommé HOUNKPE Loko, condamné à 12 mois d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel de Cotonou le 30 Avril 1964, détenu à la prison civile de Savalou.

- 99)-2 mois d'emprisonnement au nommé GOGAN Etèhou, né vers 1937 à Gbodjoko (Allada), condamné à 10 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 6 Juillet 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 100)-2 mois d'emprisonnement au nommé KPLOHOUNYO HOUËSSOU Toudonou, né vers 1940 à Gbodjoko (Allada), condamné à 10 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 6 Juillet 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 101)-2 mois d'emprisonnement au nommé GOUTCHOEDOU Toviessi, né vers 1904 à Danto (Porto-Novo), condamné à 10 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 8 Juillet 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 102)-2 mois d'emprisonnement au nommé GANDONOU Paul, né vers 1922 à Vakon (Porto-Novo), condamné à 12 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 10 Juillet 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 103)-4 mois d'emprisonnement au nommé MEHOUNOU Houngbo, né vers à Missécété (Porto-Novo), condamné à 2 ans d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 10 Juillet 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 104)-5 mois d'emprisonnement au nommé SAVI Agbodjinou, né vers 1939 à Adjadji (Allada), condamné à 2 ans d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 13 Juillet 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 104)-2 mois d'emprisonnement au nommé KOUDE Mètonou, né vers 1933 à Adimèlé (Allada), condamné à 12 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 30 Juin 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 105)-2 mois d'emprisonnement au nommé ZOUMENOU GBEDOZIN Laly, né vers 1936 à Vakon (Porto-Novo), condamné à 12 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 14 Juillet 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 106)-Un mois d'emprisonnement au nommé PEDRO Justin, né vers 1932 à Agassa-Godomey, condamné à 6 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 15 Juillet 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.

... / ...

1964 à Cotonou

le 15 Juillet 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.

- 107)- 2 mois d'emprisonnement au nommé AITCHI Zannou condamné à 16 mois d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel d'Abomey le 30 Avril 1964, détenu à la prison civile d'Abomey.
- 108)- 3 mois d'emprisonnement au nommé TATCHI Dougoulouihoun condamné à 21 mois d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel d'Abomey le 30 Avril 1964, détenu à la prison civile d'Abomey.
- 109)- 2 mois d'emprisonnement au nommé HOUNDJANTO Houéhouto condamné à 1 an d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel d'Abomey le 11 Juin 1964, détenu à la prison civile d'Abomey.
- 110)- 2 mois d'emprisonnement au nommé LEKOFFO Zindjo condamné à 1 an d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel d'Abomey le 11 Mai 1964, détenu à la prison civile d'Abomey.
- 111)- 2 mois d'emprisonnement au nommé AGBOKO Sogbadji condamné à 1 an d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel d'Abomey le 11 Juin 1964, détenu à la prison civile d'Abomey.
- 112)- 4 mois d'emprisonnement au nommé SEMAVO Nadio condamné 1°/ à 2 ans d'emprisonnement et 32.000 francs D.I. 2°/ à 3 mois d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel d'Abomey les 18 Juin 1964 et 2 Juillet 1964, détenu à la prison civile d'Abomey.
- 113)- 4 mois d'emprisonnement au nommé TOSSOU EL-HADJ-Karimou condamné à 2 ans d'emprisonnement par le tribunal correctionnel d'Abomey le 18 Juin 1964, détenu à la prison civile d'Abomey.
- 114)- 2 mois d'emprisonnement au nommé DOSSOU-YOVO Victor condamné 18 mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel d'Abomey le 25 Juin 1964, détenu à la prison civile d'Abomey.
- 115)- 2 mois d'emprisonnement au nommé OUINSOU Kpabadjèhoun dit Gbè-foumèdé condamné à 8 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel d'Abomey le 18 Juillet 1964, détenu à la prison civile d'Abomey.
- 116)- 4 mois d'emprisonnement au nommé MONSIA Ahossi dit Tossou condamné à 2 ans d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel d'Abomey le 6 Août 1964, détenu à la prison civile d'Abomey.
- 117)- 4 mois d'emprisonnement au nommé AMOULE Sossou dit Jérémie condamné à 2 ans d'emprisonnement et 8.000 francs D.I. par le Tribunal correctionnel d'Abomey le 6 Août 1964, détenu à la prison civile d'Abomey.
- 118)- 1 mois d'emprisonnement au nommé GANDAHO Joseph condamné à 6 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel d'Abomey le 3 Octobre 1963, détenu à la prison civile d'Abomey.
- 119)- 1 mois d'emprisonnement au nommé GOUNHAME Hountondé condamné à 12 mois d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel d'Abomey le 3 Octobre 1963, détenu à la prison civile d'Abomey.
- 120)- 2 mois d'emprisonnement au nommé NASSI Kpadonou condamné à 4 ans d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel d'Abomey le 1 Mars 1962, détenu à la prison civile de Dassé-Zoumè.
- 121)- 2 mois d'emprisonnement au nommé FONDA Ousmane condamné à 4 ans d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel d'Abomey le 1 Mars 1962, détenu à la prison civile de Dassa-Zoumè.

- 122)- 2 mois d'emprisonnement au nommé ADJAKOSSA Gando, né vers 1936 à Adovi (S/P.Abomey) condamné à 2 ans d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel d'Abomey le 30 janvier 1964, détenu à la prison civile de Zagnanado.
- 123)- 1 mois d'emprisonnement au nommé AHLOME Agblamé Tossou, né vers 1906 à Abomey condamné à 1 an d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel d'Abomey le 27 février 1964 et 1 an d'emprisonnement par le même tribunal Correctionnel le 5 mars 1964, détenu à la prison civile de Zagnanado.
- 124)- 1 mois d'emprisonnement au nommé LEGBASSI Lekossa, né vers 1934 à Agnangnizoun-Agbago (S/P. Abomey) condamné à 1 an d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel d'Abomey le 12 mars 1964, détenu à la prison civile de Zagnanado.
- 125)- 2 mois d'emprisonnement au nommé AKPOLI Mansin, né vers 1930 à Kinta Danli (S/P.Abomey) condamné à 1 an d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel d'Abomey le 12 mars 1964, détenu à la prison civile de Zagnanado.
- 126)- 2 mois d'emprisonnement au nommé AZANBLEGBO Adassin Padon, né vers 1928 à Kpozoun (S/P/.Abomey), condamné à 1 an d'emprisonnement par le tribunal correctionnel d'Abomey le 12 mars 1964, détenu à la prison civile de Zagnanado.
- 127)- 2 mois d'emprisonnement au nommé HESSOU Barthélémy, né vers 1933 à Agonlin-Houégbo (S/P.Zagnanado) condamné à 2 ans d'emprisonnement 10.000 francs CFA D.I. à P.C. par le Tribunal Correctionnel d'Abomey le 19 mars 1964, détenu à la prison civile de Zagnanado.
- 128)- 2 mois d'emprisonnement au nommé AHOSSI Ganha dit Comlan, né vers 1940 à Agonlin-Covè (S/P.Zagnanado) condamné à 1 an d'emprisonnement par le tribunal correctionnel d'Abomey le 19 mars 1964, détenu à la prison civile de Zagnanado.
- 129)- 1 mois d'emprisonnement au nommé DJOUBALI Bossou Zondo, né vers 1930 à Za-Aligoudo (S/P.Abomey) condamné à 1 an d'emprisonnement 12.000 francs CFA de D.I. à P.C. par le tribunal Correctionnel d'Abomey le 2 avril 1964, détenu à la prison civile de Zagnanado.
- 130)- 2 mois d'emprisonnement au nommé HOUNDJO Lègbassi, né vers 1923 à Lèlè (S/P.Abomey) condamné à 2 ans d'emprisonnement par le tribunal correctionnel d'Abomey le 7 février 1963 et 3 mois d'emprisonnement par le même tribunal correctionnel le 9 avril 1964, détenu à la prison civile de Zagnanado.
- 131)- 2 mois d'emprisonnement au nommé GOMASSOUYO Yéyè Kponsi, né vers 1930 à Dokon (S/P. Abomey) condamné à 6 mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel d'Abomey le 9 avril 1964 et 6 mois d'emprisonnement par le même tribunal correctionnel le 18 juin 1964, détenu à la prison civile de Zagnanado.
- 132)- 1 mois d'emprisonnement au nommé AHOUANDJINOU Koulodjo, né vers 1937 à Houitè (S/P.de Zagnanado) condamné à 6 mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel d'Abomey le 25 juin 1964 et 3 mois par le même tribunal correctionnel, détenu à la prison civile de Zagnanado.

- 133)- Un mois d'emprisonnement au nommé AGBANGLONOU Adanchédé, condamné à 12 mois d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel de Cotonou le 6 Mai 1964, détenu à la prison civile de Savalou.
- 134)- Huit mois d'emprisonnement au nommé DOUNA GNIMAVO Célestin dit Kpogblanmadou, condamné à 18 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 20 Mai 1964, détenu à la prison civile de Savalou.
- 135)- Deux mois d'emprisonnement au nommé ANAGONOU Cakpo Tossou Hanou, condamné à 12 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 26 Mai 1964, détenu à la prison civile de Savalou.
- 136)- Deux mois d'emprisonnement au nommé DJISSOUHINTO Hounkpévi, condamné à 18 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 22 Mai 1964, détenu à la prison civile de Savalou.
- 137)- DEUX mois d'emprisonnement au nommé AKOUTAN Chabi, condamné à 12 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel d'Abomey le 10 Décembre 1963, détenu à la prison civile de Savalou.
- 138)- Un mois d'emprisonnement au nommé SEYDOU Sikirou Soulé, condamné à 20 mois d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel de Cotonou le 1 Octobre 1963, détenu à la prison civile d'Abomey-Calavi.
- 139)- Deux mois d'emprisonnement au nommé KOUNKANRIN Gaston, condamné à 15 mois d'emprisonnement et 15.000 Francs d'amende par le Tribunal correctionnel de Cotonou le 20 Octobre 1963, détenu à la prison civile d'Abomey-Calavi.
- 140)- Un mois d'emprisonnement au nommé GBEFFA Gbodja dit Zinsou, condamné à 15 mois d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel de Cotonou le 30 Avril 1963, détenu à la prison civile de Porto-Novo.
- 141)- Un mois d'emprisonnement au nommé ASSEHOUNSOU Dewado, condamné à 1 an 3 mois d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel de Cotonou le 30 Avril 1963, détenu à la prison civile de Porto-Novo.
- 142)- Un mois d'emprisonnement au nommé FAGBEMI Toléré, condamné à 1 an d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel de Ouidah le 14 Février 1964, détenu à la prison civile d'Allada.
- 143)- Un mois d'emprisonnement au nommé TONONGBE Houngansi, condamné à 1 an d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel de Ouidah le 14 Mars 1964, détenu à la prison civile d'Allada.
- 144)- Deux ans d'emprisonnement au nommé TCHINDE Yaovi Thomas, condamné à 13 ans d'emprisonnement par la Cour d'Assises du Dahomey le 14 Décembre 1953 et 3 ans par le Tribunal correctionnel de Natitingou le 14 Décembre 1953, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 145)- Un mois d'emprisonnement au nommé MOUMOUNI Sadikou, condamné à 4 mois d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel de Cotonou le 24 Août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.-

145 bis)-2 mois d'emprisonnement au nommé ABDOULAYE Boubacar, né vers 1934 à Kandi condamné à 1 an d'emprisonnement par le tribunal correctionnel d'Abomey le 30 juillet 1964, détenu à la prison civile de Zagnanado.

146)-2 mois d'emprisonnement au nommé SINON Assékou, né vers 1901 à Agbangnizoun (S/P.Abomey) condamné à 4 ans d'emprisonnement par le tribunal correctionnel d'Abomey le 6 avril 1961, détenu à la prison civile de Zagnanado.

147)-1 mois d'emprisonnement au nommé OGOULEYE Matirou, condamné à 6 mois d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel d'Abomey le 24 août 1964, détenu à la prison civile d'Abomey.

148)-1 mois d'emprisonnement au nommé TCHOBOWALE Idohou, condamné à 6 mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel d'Abomey le 24 août 1964, détenu à la prison civile d'Abomey.

149)-1 an d'emprisonnement au nommé ANATO Azogan Kouton, condamné à 5 ans d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel de Cotonou le 4 mai 1962, détenu à la prison civile d'Allada.

150)-1 an d'emprisonnement au nommé GUIDIMADJEGBE Assogba Tchina, condamné à 4 ans d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Ouidah le 19 novembre 1962, détenu à la prison civile d'Allada.

151)-2 mois d'emprisonnement au nommé KISSE Fanou Houndjè, condamné à 18 mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Ouidah le 2 mars 1964, détenu à la prison civile d'Allada.

152)-3 mois d'emprisonnement au nommé DOGBALI Houéké, condamné à 18 mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Ouidah le 16 mars 1964, détenu à la prison civile d'Allada.

153)-2 mois d'emprisonnement au nommé EDAH Adjonon, condamné à 1 an d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Ouidah le 19 mars 1964, détenu à la prison civile d'Allada.

154)-2 mois d'emprisonnement au nommé TOGBE Djossou, condamné à 1 an d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Ouidah le 25 mars 1964, détenu à la prison civile d'Allada.

155)-3 mois d'emprisonnement au nommé ZANNOU Houndja, condamné à 4 ans d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Ouidah le 12 septembre 1963, détenu à la prison civile d'Allada.

156)- 1 an d'emprisonnement au nommé GUINDEHOU Gilbert, condamné à 5 ans d'emprisonnement par le tribunal correctionnel d'Abomey le 18 mai 1962, détenu à la prison civile de Segbana.

157)- 2 mois d'emprisonnement au nommé KOUKOUI Ignace, condamné à 5 ans d'emprisonnement et 10 ans d'interdiction de séjour par la Cour d'Assises du Dahomey le 11 avril 1961, détenu à la prison civile de Segbana.

158)- 9 mois d'emprisonnement au nommé TCHAYE Abel, condamné à 3 ans d'emprisonnement par le tribunal correctionnel d'Abomey le 30 janvier 1964, détenu à la prison civile de Savè.

- 159)- 2 mois d'emprisonnement au nommé DOSSOU Assogba, né vers 1939 à Lon-Agomey (Allada), condamné à 10 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 22 Juillet 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 160)- Un an d'emprisonnement au nommé ZANNOU DOTOU Michel, né vers 1933 à Cotonou, condamné à 3 ans d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 24 Juillet 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 161)- 2 mois d'emprisonnement au nommé ZINHCUIN KPEDO Anagonou, né vers 1942 à Bohicon, condamné à 12 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 162)- 2 mois d'emprisonnement au nommé AHOSSI AHOGNI A. Honoré, né vers 1940 à Bohicon, condamné à 12 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 27 Juillet 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 163)- 2 mois d'emprisonnement au nommé AISSIOUEDE AHOGNI Houédanou, né vers 1939 à Bohicon, condamné à 12 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 27 Juillet 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 164)- Un mois d'emprisonnement au nommé SEGNON BABOUMI Tchitou, né vers 1900 à Zinvié (Abomey-Calavi), condamné à 6 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 29 Juillet 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 165)- 2 mois d'emprisonnement au nommé BONOU Azankpo, né vers 1939 à Akpoyi-Zinvié (Abomey-Calavi), condamné à 12 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 29 Juillet 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 166)- 2 mois d'emprisonnement au nommé GUEDENON Assogba dit Paul, né vers 1923 à Bohicon, condamné à 10 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 29 Juillet 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 167)- 2 mois d'emprisonnement au nommé AVOCEGAH AHOTON Antoine, né vers 1938 à Cotonou, condamné à 10 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 31 Juillet 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 168)- 4 mois d'emprisonnement au nommé KOUWAKANNOU Akodogbo, né vers 1936 à Houngon (Porto-Novo), condamné à 30 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 31 Juillet 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 169)- Un mois d'emprisonnement au nommé GNONLONFOUN Fanou, né vers 1928 à Gbodjo (Abomey-Calavi), condamné à 10 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 31 Juillet 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 170)- 2 mois d'emprisonnement au nommé GBEZON Chegnilami, né vers 1925 à Dodji-Batta (Allada), condamné à 12 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou, le 31 Juillet 1964, détenu à la prison civile de Cotonou./-

- 171)- 2 mois d'emprisonnement au nommé GOUNGBEHE Hounsou condamné à 6 mois et 18 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel d'Abomey les 4 Octobre 1962 et 3 Janvier 1963, détenu à la prison civile de Dassa-Zoumè.
- 172)- 2 mois d'emprisonnement au nommé BELLEKI Djiko condamné à 2 ans d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel d'Abomey le 7 Novembre 1963, détenu à la prison civile de Dassa-Zoumè.
- 173)- 1 mois d'emprisonnement au nommé AYINAHIN Téléphore condamné à 18 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel d'Abomey le 9 Octobre 1963, détenu à la prison civile de Dassa-Zoumè.
- 174)- 1 mois d'emprisonnement au nommé Ogouleyè Matirou condamné à 6 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel d'Abomey le 24 Août 1964, détenu à la prison civile d'Abomey.
- 175)- 1 mois d'emprisonnement au nommé TCHOBOWALE Idohou condamné à 6 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel d'Abomey le 24 Août 1964, détenu à la prison civile d'Abomey.
- 176)- 1 mois d'emprisonnement au nommé DOSSA Kpossou condamné à 18 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel d'Abomey le 15 Mai 1964, détenu à la prison civile de Savalou.
- 177)- 1 mois d'emprisonnement au nommé ZINSOU Lissanou condamné à 18 mois d'emprisonnement par la Cour d'Assises du Dahomey le 29 Mai 1964, détenu à la prison civile de Savalou.
- 178)- 2 mois d'emprisonnement au nommé HOUNKPE Loko condamné à 12 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 30 Avril 1964, détenu à la prison civile de Savalou.
- 179)- 1 mois d'emprisonnement au nommé AGBANGLONOU Adanchédé condamné à 12 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 6 Mai 1964, détenu à la prison civile de Savalou.
- 180)- 8 mois d'emprisonnement au nommé DOUNA Gnimavo Célestin dit Kpogblanmadou condamné à 18 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 20 Mai 1964, détenu à la prison civile de Savalou.
- 181)- 2 mois d'emprisonnement au nommé ANAGONOU CAKPO Tossou Hanou condamné à 12 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 26 Mai 1964, détenu à la prison civile de Savalou.
- 182)- 2 mois d'emprisonnement au nommé DJISSOUHINTO Houunkpèvi condamné à 18 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 22 Mai 1964, détenu à la prison civile de Savalou.
- 183)- 2 mois d'emprisonnement au nommé AKOUTAN Chabi condamné à 12 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel d'Abomey le 10 Décembre 1963, détenu à la prison civile de Savalou.
- 184)- 1 an d'emprisonnement au nommé SAMBIENI KASSA dit Boni Chabi condamné 6 ans d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Parakou le 4 Août 1960, détenu à la prison civile de Segbana.

185)-2 ans d'emprisonnement au nommé GARGO Angadounabou dit Aboudou, condamné à 20 ans d'emprisonnement par la Cour D'assises du Dahomey le 9 juillet 1956, détenu à la prison civile de Natitingou.

186)-1 an d'emprisonnement au nommé YERIGUI Djodi, condamné à 13 ans d'emprisonnement par la Cour d'assises du Dahomey le 24 janvier 1961, détenu à la prison civile de Natitingou.

187)-2 ans d'emprisonnement au nommé KOUAGOU Bodé Idrissou M'Po, condamné à 15 ans d'emprisonnement par la Cour d'Assise du Dahomey le 3 mai 1960, détenu à la prison civile de Natitingou.

188)-2 mois d'emprisonnement au nommé NASSI Kpadonou, condamné à 4 ans d'emprisonnement par le tribunal correctionnel d'Abomey le 1 mars 1962, détenu à la prison civile de Dassa-Zoumé.

189)-2 mois d'emprisonnement au nommé FONDA Ousmane, condamné à 4 ans d'emprisonnement par le tribunal correctionnel d'Abomey le 1 mars 1962, détenu à la prison civile de Dassa-Zoumé.

190)-2 mois d'emprisonnement au nommé GOUBLEHE Hounsou, condamné à 6 mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel d'Abomey le 4 octobre 1962 et 18 mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel d'Abomey le 3 janvier 1963, détenu à la prison civile de Dassa-Zoumé.

191)-2 mois d'emprisonnement au nommé BELLIKI Djiko, condamné à 2 ans d'emprisonnement par le tribunal correctionnel d'Abomey le 7 novembre 1963, détenu à la prison civile de Dassa-Zoumé.

192)-1 mois d'emprisonnement au nommé AYINAHIN Téléphore, condamné à 18 mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel d'Abomey le 9 octobre 1963, détenu à la prison civile de Dassa-Zoumé.

193)-2 mois d'emprisonnement au nommé ABLE Vossindé, condamné à 2 ans d'emprisonnement par le tribunal correctionnel d'Abomey le 7 novembre 1963, détenu à la prison civile de Dassa-Zoumé.

194)-2 mois d'emprisonnement au nommé ABLE Ganhou dit Cakpo, condamné à 2 ans d'emprisonnement par le tribunal correctionnel d'Abomey le 7 novembre 1963, détenu à la prison civile de Dassa-Zoumé.

195)-2 mois d'emprisonnement au nommé KEDEDJI Aba Tobossi, condamné à 14 mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel d'Abomey le 3 octobre 1963, détenu à la prison civile de Zagnanado.

196)-2 mois d'emprisonnement au nommé TOGBE Codjo Abibou dit Abikou, condamné à 2 ans d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Ouidah le 1er juin 1963, détenu à la prison civile de Ouidah.

.../...

- 197)- Deux mois d'emprisonnement au nommé COFFI Devi, condamné à 2 ans d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel de Ouidah le 6 Décembre 1963, détenu à la prison civile de Ouidah.
- 198)- Deux mois d'emprisonnement au nommé DANSOU Tognihokpo, condamné à 2 ans d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel de Ouidah le 27 Juin 1963, détenu à la prison civile de Ouidah.
- 199)- Deux mois d'emprisonnement au nommé DEGUENON SOSSOU, condamné à 18 mois d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel de Ouidah le 26 Juillet 1963, détenu à la prison civile de Ouidah.
- 200)- Deux mois d'emprisonnement au nommé ASSOU Dahoué, condamné à 18 mois d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel de Ouidah le 29 Août 1963, détenu à la prison civile de Ouidah.
- 201)- Deux mois d'emprisonnement au nommé YEHOUBO Makpodé, condamné à 18 mois d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel de Ouidah le 29 Août 1963, détenu à la prison civile de Ouidah.
- 202)- Deux mois d'emprisonnement au nommé SOUMAGBO Lokossou, condamné à 2 ans d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel de Ouidah le 12 Septembre 1963, détenu à la prison civile de Ouidah.
- 203)- Deux mois d'emprisonnement au nommé KOUSSOU MENSAH Benoit, condamné à 2 ans d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel de Ouidah le 26 Septembre 1963, détenu à la prison civile de Ouidah.
- 204)- Deux mois d'emprisonnement au nommé DOSSOU Kounasso, condamné à 2 ans d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel de Ouidah le 10 Octobre 1963, détenu à la prison civile de Ouidah.
- 205)- Deux mois d'emprisonnement au nommé DANGNONSI Dansou, condamné à 2 ans et 5 ans d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel de Ouidah le 24 Octobre 1963, détenu à la prison civile de Ouidah.
- 206)- Deux mois d'emprisonnement au nommé HOUESSI Kouessi, condamné à 18 mois d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel de Ouidah le 6 Décembre 1963, détenu à la prison civile de Ouidah.
- 207)- Deux mois d'emprisonnement au nommé KOUDEGLA Houessou KOKOU, condamné à 30 mois d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel de Ouidah le 2 Janvier 1964, détenu à la prison civile de Ouidah.
- 208)- Deux mois d'emprisonnement au nommé DJOMAHOU Goudjo, condamné à 2 ans et 5 mois d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel de Ouidah le 24 Octobre 1963, détenu à la prison civile de Ouidah.

- 209)- 6 mois d'emprisonnement au nommé AIGLO Victor Alphonse condamné à 30 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 6 Août 1963, détenu à la prison civile de Kandi.
- 210)- 2 ans d'emprisonnement au nommé DAKODO Kounakou condamné à 20 ans de T.F. par la Cour d'Assises du Dahomey le 7 Janvier 1957 détenu à la prison civile de Boukombé.
- 211)- 2 ans d'emprisonnement au nommé KPERA Gaou condamné à 10 ans de réclusion par la Cour d'Assises du Dahomey le 8 Juillet 1959, détenu à la prison civile de Boukombé.
- 212)- 2 ans d'emprisonnement au nommé KINDJINOU Koyo condamné à 20 ans de T.F. et 20 ans I.S. par la Cour d'Assises du Dahomey le 3 Février 1955, détenu à la prison civile de Boukombé.
- 213)- 3 ans d'emprisonnement au nommé AGOSSOU Adjanou condamné à 15 de T.F. par la Cour d'Assises du Dahomey le 6 Avril 1955, détenu à la prison civile de Kandi.
- 214)- 3 ans d'emprisonnement au nommé KAKPO Anagonou Tchafoko condamné à 15 ans de T.F. par la Cour d'Assises du Dahomey le 22 Décembre 1959, détenu à la prison civile de Kandi.
- 215)- 2 ans d'emprisonnement au nommé KOSSI Tomènou né vers 1920 à Ouidah condamné à 20 ans de T.F. par la Cour d'Assises du Dahomey le 21 Mars 1960, détenu à la prison civile de Kétou.
- 216)- 3 ans d'emprisonnement au nommé ASSENOU Bonou né vers 1906 à Honvié (sous-Préfecture d'Allada) condamné à 7 ans d'emprisonnement par la Cour d'Assises du Dahomey le 29 Octobre 1963, détenu à la prison civile de Kétou.
- 217)- 4 ans d'emprisonnement au nommé GOUTON Ahouantchédji né vers 1920 à Zougou Dangbo (sous-préfecture d'Adjohon) condamné à 15 ans de T.F. par la Cour d'Assises du Dahomey le 2 Novembre 1963, détenu à la prison civile de Kétou.
- 218)- 3 mois d'emprisonnement au nommé ADEBITE Ganiyou né vers 1927 à Porto-Novo par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 10 Décembre 1963, détenu à la prison civile de Sakété.
- 219)- 1 an d'emprisonnement au nommé HODEGNON Benoît né vers 1923 à Allada condamné à 10 ans d'emprisonnement par la Cour d'Assises du Dahomey le 26 Octobre 1963, détenu à la prison civile de Sakété.
- 220)- 4 ans d'emprisonnement au nommé SOSSOUKPO Hounsou né vers 1922 à Allada condamné à 20 ans d'emprisonnement et 5 ans I.S. par la Cour d'Assises du Dahomey le 17 Janvier 1963, détenu à la prison civile de Sakété.
- 221)- 2 ans d'emprisonnement au nommé ALIHOUENOU Sènou condamné à 20 ans de T.F. et 10 ans d'I.S. par la Cour d'Assises du Dahomey le 8 Septembre 1959, détenu à la prison civile de Bembéréké.
- 222)- 2 ans d'emprisonnement au nommé DONWAHOUE OKE Sikirou condamné à 15 ans de T.F. et 10 ans d'I.S. par la Cour d'Assises du Dahomey le 7 Décembre 1962, détenu à la prison civile de Bembéréké.
- 223)- 2 ans d'emprisonnement au nommé SERO Yarou condamné à 20 ans de T.F. et 10 ans d'I.S. par la Cour d'Assises du Dahomey le 21 Décembre 1959, détenu à la prison civile de Bembéréké.

- 224)- 2 mois d'emprisonnement au nommé DEDEWAN U Robert Messemelan né vers 1942 à Houindodji (Porto-Novo), condamné à 12 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 31 Juillet 1964.
- 225)- 6 mois d'emprisonnement au nommé ODJO Assani, né vers 1942 à Abomey-Calavi, condamné à 30 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 3 Août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 226)- Un mois d'emprisonnement au nommé HOUDINSI Godonou, né vers 1939 à Co-Dogba (Sakété), condamné à 6 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 5 Août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 227)- 2 mois d'emprisonnement au nommé DOUFODJI ADEYEMI Lucien, né vers 1943 à Lomé (Togo), condamné à 6 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 5 Août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 228)- 2 mois d'emprisonnement au nommé KEPEKOSSI COISSI Daniel, né vers 1925 à Anécho (Togo), condamné à 6 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 5 Août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 229)- 2 mois d'emprisonnement au nommé OSSENI Sabirou, né vers 1936 à Porto-Novo, condamné à 12 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 8 Août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 230)- 2 mois d'emprisonnement au nommé GOUDJEMA Tognisso, né vers 1936 à Abomey, condamné à 10 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 10 Août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 231)- 4 mois d'emprisonnement au nommé ZANNOU NOUGBOGNON Epiphane, né vers 1949 à Porto-Novo, condamné à 18 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 10 Août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 232)- 2 ans d'emprisonnement au nommé HOUNGUE Coovi, né vers 1937 à Adjadji-Cossoè (Allada), condamné à 5 ans d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 11 Août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 233)- Un an d'emprisonnement au nommé AMOUSSOU Anago dit de GAULL, né vers 1935 à Adjadji-Cossoè (Allada), condamné à 3 ans d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 11 Août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 234)- Un mois d'emprisonnement au nommé AKOSSI Sadissou, né vers 1935 à Kataon (Porto-Novo), condamné à 6 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 12 Août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 235)- Un mois d'emprisonnement au nommé DOSSOU TCUNMIGNITE Lissanou, né vers 1938 à Ganvié (Abomey-Calavi), condamné à 6 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 12 Août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.

236) -DEUX mois d'emprisonnement au nommé TCHOKPO Tognon, condamné à 19 mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Ouidah le 21 novembre 1963, détenu à la prison civile de Ouidah.

237) -DEUX mois d'emprisonnement au nommé N'SOGBOA Kouessi, condamné à 30 mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Ouidah le 30 avril 1964, détenu à la prison civile de Ouidah.

238) -DEUX mois d'emprisonnement au nommé DOHOUGNAN Joseph, condamné à 1 an d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Ouidah le 28 mai 1964, détenu à la prison civile de Ouidah.

239) -DEUX mois d'emprisonnement au nommé KPOGBEDE Wademè, condamné à 12 mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Ouidah le 4 juin 1964, détenu à la prison civile de Ouidah.

240) -DEUX mois d'emprisonnement au nommé AMOUSSOU Kouanou Roger, condamné à 6 mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Ouidah le 20 août 1964, détenu à la prison civile de Ouidah.

241) -DEUX ans d'emprisonnement au nommé AGBASSOU Dossou, condamné à 15 ans d'emprisonnement par la Cour d'Assise du Dahomey le 27 novembre 1958, détenu à la prison civile de Nikki.

242) -3 ans d'emprisonnement au nommé SOHOU Paul, condamné à 15 ans d'emprisonnement par la Cour d'Assises du Dahomey le 10 novembre 1959, détenu à la prison civile de Nikki.

243) -TROIS ans d'emprisonnement au nommé HOUNDODJI Laly Somassè, condamné à 10 ans d'emprisonnement et 5 ans d'interdiction de séjour par la Cour d'Assises du Dahomey le 24 janvier 1963, détenu à la prison civile de Nikki.

244) -DEUX ans d'emprisonnement au nommé DO-REGO Abou Inoussa Domingo, condamné à 7 ans d'emprisonnement et 5 ans d'interdiction de séjour par le Tribunal correctionnel d'Abomey le 22 mai 1962, détenu à la prison civile de Nikki.

245) -UN an d'emprisonnement au nommé AKOHA Camille, condamné à 18 mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel d'Abomey le 18 juillet 1963, 15 jours d'emprisonnement par le même tribunal d'Abomey le 8 août 1963 et 30 mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel d'Abomey le 9 janvier 1964, détenu à la prison civile de Nikki.

246) -SIX mois d'emprisonnement au nommé KPAZOU Yéha, condamné à 3 ans d'emprisonnement par le tribunal correctionnel d'Abomey le 11 juillet 1963, détenu à la prison civile de Nikki.

.../...

- 247)- 2 mois d'emprisonnement au nommé VIDEKOU Sènougè, condamné à 12 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Ouidah le 7 Janvier 1964, détenu à la prison civile de Grand-Popo.
- 248)- 2 mois d'emprisonnement au nommé AMADOU Akadiri, condamné à un an d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Ouidah, le 10 Janvier 1964, détenu à la prison civile de Grand-Popo.
- 249)- 6 mois d'emprisonnement au nommé TCHENOUTCHENOU Pascal, né vers 1939 à Ouidah, condamné à 2 ans d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 12 Août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 250)- 6 mois d'emprisonnement au nommé AHONOUKOUN Guy, né vers 1935 à Allada, condamné à 2 ans d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 12 Août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 251)- Un mois d'emprisonnement au nommé ZOSSOU Anassou, né vers 1900 à Ganvié (Abomey-Calavi), condamné à 6 mois d'emprisonnement pour vol par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 14 Août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 252)- 2 mois d'emprisonnement au nommé HOUSSOUKPE Zannoukpon, né 1934 à Ganvié (Abomey-Calavi) condamné à 12 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 14 Août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 253)- 2 mois d'emprisonnement au nommé AGUINSI HOUNSA Apithy-GO, né vers 1936 à Ganvié (Abomey-Calavi), condamné à 12 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou, le 14 Août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 254)- 2 mois d'emprisonnement au nommé VODCUNCN AZONDJI Lissanou, né vers 1938 à Ganvié (Abomey-Calavi), condamné à 12 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 14 Août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 255)- 4 mois d'emprisonnement au nommé ZANNOU HCUNKONNOU Assogba, né vers 1929 à Gbèzoumè (Sakété), condamné à 18 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 14 Août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 256)- 2 mois d'emprisonnement au nommé HOUNTIN Marcellin, né vers 1947 à Covè, condamné à 10 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 14 Août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 257)- 2 mois d'emprisonnement pour le nommé HOUSSOU Dègbègnon, né vers 1939 à Tchiton, condamné à 12 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 14 Août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 258)- 2 mois d'emprisonnement au nommé ADJOVI Félicien, né vers 1945 à Ouidah, condamné 12 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 14 Août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 259)- Un mois d'emprisonnement au nommé ZANGBETO HOUSSOU Zossou, né vers 1936 à Ganvié (Abomey-Calavi), condamné à 6 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou, détenu à la prison civile de Cotonou.

- 260)- 3 ans d'emprisonnement au nommé TCHENOU Agoumalo condamné à 15 ans d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 25 Mai 1960, détenu à la prison civile de Bembéréké.
- 261)- 2 ans d'emprisonnement au nommé SEKOU N'Tia condamné à 10 ans de réclusion par la Cour d'Assises du Dahomey le 16 Février 1963, détenu à la prison civile de Kouandé.
- 262)- 2 ans d'emprisonnement au nommé GBEDJI Dassi Dominique Kposso condamné à 11 ans d'emprisonnement et 5 ans d'I.S. par le Tribunal Correctionnel de Cotonou les 9 Mai 1961 et 10 Décembre 1963, détenu à la prison civile de Kouandé.
- 263)- 2 ans d'emprisonnement au nommé ASSOGBA Lébiyi condamné à 10 ans de réclusion par la Cour d'Assises du Dahomey le 9 Novembre 1963, détenu à la prison civile de Kouandé.
- 264)- 3 ans d'emprisonnement au nommé DANGBENON Laly Houndénon condamné à 20 ans de T.F. par la Cour d'Assises du Dahomey le 24 Janvier 1963, détenu à la prison civile de Kouandé.
- 265)- 3 ans d'emprisonnement au nommé ADJAI Hounsou André condamné à 15 ans de T.F. par la Cour d'Assises du Dahomey le 2 Novembre 1963, détenu à la prison civile de Kouandé.
- 266)- 1 an d'emprisonnement au nommé KOUMI Obabiolohoun Ossi condamné à 3 ans d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 10 Mars 1964, détenu à la prison civile de KOUANDE.
- 267)- 2 ans d'emprisonnement au nommé ODJO Dansou condamné à 10 ans de T.F. et 10 ans d'I.S. par la Cour d'Assises du Dahomey le 29 Juin 1960, détenu à la prison civile de Kouandé.
- 268)- 1 mois d'emprisonnement au nommé HOUELOUKOU Yédénou né vers 1920 à Davo-Tokpota (P/Novo) condamné à 6 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 5 Septembre 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 269)- 4 mois d'emprisonnement au nommé HOUNSADAHO Hounga né vers 1932 à Agbodjèdo (P/Novo) condamné à 18 Mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 5 Septembre 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 270)- 2 mois d'emprisonnement au nommé HOUESSOU Dansou né vers 1926 à Danko (Adjohon) à 10 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 7 Septembre 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 271)- 6 mois d'emprisonnement au nommé ATTINDOKPO Sikirou né vers 1940 à P.N. condamné à 30 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 8 Septembre 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 272)- 2 mois d'emprisonnement au nommé SADISSOU Moustapha né vers 1936 à Savè, condamné à 18 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 8 Septembre 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 273)- 1 an d'emprisonnement au nommé AZONGNINOU ZANNOUBO Mahoussi né vers 1943 à Akpoé-Zinvié condamné à 5 ans d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 8 Septembre 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.

- 274)-TROIS mois d'emprisonnement au nommé AZATIN Justin, condamné à 12 mois d'emprisonnement par tribunal correctionnel d'Abomey le 22 août 1963, détenu à la prison civile de Nikki.
- 275)-TROIS mois d'emprisonnement au nommé AZON GANSE Paulin, condamné à 18 mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel d'Abomey le 19 décembre 1963, détenu à la prison civile de Nikki.
- 276)-TROIS mois d'emprisonnement au nommé ADANHOUNZOSSI Etienne, condamné à 18 mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel d'Abomey le 18 juillet 1963, détenu à la prison civile de Nikki.
- 277)-TROIS mois d'emprisonnement au nommé GOUNKPANIAN Guédjo, condamné à 18 mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel d'Abomey le 12 décembre 1963, détenu à la prison civile de Nikki.
- 278)-TROIS mois d'emprisonnement au nommé AGUETE ATCHEGBE Agossou, condamné à 2 ans d'emprisonnement par le tribunal correctionnel d'Abomey le 7 novembre 1963, détenu à la prison civile de Nikki.
- 279)-TROIS mois d'emprisonnement au nommé AGBASSO Benoît Amoussou, condamné à 18 mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel d'Abomey le 19 décembre 1963, détenu à la prison civile de Nikki.
- 280)-TROIS mois d'emprisonnement au nommé KOTTI Gaston Dénakpo, condamné à 4 ans d'emprisonnement par le tribunal correctionnel d'Abomey le 18 juillet 1960, détenu à la prison civile de Nikki.
- 281)-TROIS mois d'emprisonnement au nommé ZOTONGNINOU Edmond, condamné à 18 mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel d'Abomey le 18 juillet 1963, détenu à la prison civile de Nikki.
- 282)-DEUX mois d'emprisonnement au nommé BESSOGAN Apéli, condamné à 16 mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel d'Abomey le 3 septembre 1963, détenu à la prison civile de Nikki.
- 283)-DEUX mois d'emprisonnement au nommé KOHOUN Assogba, condamné à 13 mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel d'Abomey le 5 octobre 1963, détenu à la prison civile de Nikki.
- 284)-DEUX mois d'emprisonnement au nommé GANDJETO Akoha, condamné à 1 an d'emprisonnement par le tribunal correctionnel d'Abomey le 13 février 1964, détenu à la prison civile de Nikki.
- 285)-DEUX mois d'emprisonnement au nommé HLIBOTO Koffi Alladakpadjé, condamné à 1 an d'emprisonnement par le tribunal correctionnel d'Abomey le 27 février 1964, détenu à la prison civile de Nikki.
- 286)-DEUX mois d'emprisonnement au nommé TCHOBO Pierre, condamné à 1 an d'emprisonnement par le tribunal correctionnel d'Abomey le 20 février 1964, détenu à la prison civile de Nikki.
- 287)-DEUX mois d'emprisonnement au nommé HAGBE Janvier, condamné à 18 mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel d'Abomey le 18 juillet 1963, détenu à la prison civile de Nikki.

- 288)- 4 mois d'emprisonnement au nommé BOUSSARI Afolabi, né vers 1936 à Atchoukpa (Porto-Novo), condamné à 18 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 14 Août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 289)- Un an d'emprisonnement au nommé OUENSAVI ADRA Zinsou, né vers 1941 à Agonlin-Houégbo, condamné à 3 ans d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 14 Août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 290)- 6 mois d'emprisonnement au nommé SAIZONOU Basile, né vers 1930 à Porto-Novo, condamné à 18 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 14 Août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 291)- 6 mois d'emprisonnement au nommé HOUNDAGNON Souhouin, né vers 1914 à Méridjonou, (Porto-Novo), condamné à 18 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou, le 14 Août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 192)- 6 mois d'emprisonnement au nommé TCHENOU Adjalla, né vers 1944 à Togoin (Allada), condamné par le Tribunal Correctionnel de Cotonou à 18 mois d'emprisonnement le 17 Août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 293)- 6 mois d'emprisonnement au nommé OKPA QUINSA Hètounou, né vers 1919 à Kpankou (Kétou), condamné à 18 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 17 Août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 294)- Un an d'emprisonnement au nommé AMOUSSOU Fayomi, né vers 1942 à Kétou, condamné à 3 ans d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou, le 17 Août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 295)- 4 mois d'emprisonnement au nommé SCSSOU Kinhou, né vers 1932 à Colli-Bossouvi (Allada), condamné à 19 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 29 Janvier 1963, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 296)- 2 ans d'emprisonnement au nommé EKUE Thomas Codjo, François, né vers 1940 à Guidah, condamné à 5 ans d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 21 Août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 297)- Un mois d'emprisonnement au nommé ALOVGNANKOU Cussou, né vers 1929 à Atchoukpa (Porto-Novo), condamné à 6 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 21 Août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 298)- Un an d'emprisonnement au nommé GODONOU Adangnihoun, né vers 1919 à Kpogon (Porto-Novo), condamné à 3 ans d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 21 Août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 299)- 2 mois d'emprisonnement au nommé AGONMA Kodja, né vers 1904, à Kpogon (Porto-Novo), condamné à 12 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou, détenu à la prison civile de Cotonou le 21 Août 1964.
- 300)- Un an d'emprisonnement au nommé AFANOU Uouesou, né vers 1924 à Zê-Hêkanmè (Allada), condamné à 2 ans d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou, détenu à la prison civile de Cotonou.
- ... / ...

- 301)- I an d'emprisonnement au nommé AGBADJOU MON Raphaël Codjo né vers 1932 à Abomey condamné à 3 ans d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 9 Septembre 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 302)- 2 ans d'emprisonnement au nommé AGOU ESSOU Codjo dit Indochine né vers 1930 à Cotonou condamné à 5 ans d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 9 Septembre 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 303)- I mois d'emprisonnement au nommé ANANA Raymond né vers 1940 à Athièmè condamné à 4 mois d'emprisonnement par le Tribunal de Cotonou le 9 Septembre 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 304)- I an d'emprisonnement au nommé FAGBOHOUN JEAN né vers 1937 à Ouidah condamné à 2 ans d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 9 Septembre 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 305)- I mois d'emprisonnement au nommé HOUENOU Hodonou né vers 1931 Aguégué (P/N) condamné à 4 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 9 Septembre 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 306)- I mois d'emprisonnement au nommé GANDONOU Gnonlonfoun né vers 1936 à Aguégué (P/N) condamné à 4 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 9 Septembre 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 307)- 2 mois d'emprisonnement au nommé ADJAGODJOU Tétédé (Mineur) né vers 1946 à Pobè condamné à 10 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 26 Août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 308)- I an d'emprisonnement au nommé AYI Mathias (Mineur) né vers 1946 à Cotonou condamné à 2 ans d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 28 Août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 309)- I an d'emprisonnement au nommé DJOSSOU Djihoumèto né vers 1924 à Vakon (P/N) condamné 3 ans d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 2 Septembre 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 310)- 2 mois d'emprisonnement au nommé AGOSSOU Daguédé né vers 1944 à Sèdjè (Sakété) condamné à 10 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 2 septembre 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 311)- 2 mois d'emprisonnement au nommé TODOTIN GNONLONFOUN Vincent né vers 1942 à Abomey Calvi condamné à 8 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 2 septembre 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 312)- 2 mois d'emprisonnement au nommé FALOME HOUNFONDI Gabriel né vers 1944 à Lobogo (Bopa) condamné à 2 ans d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Ouidah le 15 Novembre 1963, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 313)- 2 mois d'emprisonnement au nommé DJOSSA Oké né vers 1937 à Dohoua (P/N) condamné à 10 MOIS d'emprisonnement par le Tribunal de Cotonou le 4 Septembre 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 314)- 3 mois d'emprisonnement au nommé AZANGBE Nestor né vers 1935 à Hoko (D/Zoumè) condamné à 12 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 4 Septembre 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.

315)-UN mois d'emprisonnement au nommé AFANOU Houessou, condamné à 2 ans d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Cotonou le 21 août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.

316)-UN mois d'emprisonnement au nommé FAVI SEGVLODE Martin, condamné à 6 mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Cotonou le 24 août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.

317)-DEUX mois d'emprisonnement au nommé ASU William, né vers 1940 à Ikon-Ibo, (Nigéria) condamné à 6 mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Cotonou le 24 août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.

318)-SIX mois d'emprisonnement au nommé GANHOUNOUTO Rigobert, né vers 1935 à Abomey, condamné à 18 mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Cotonou le 24 août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.

319)-SIX mois d'emprisonnement au nommé HOUSSOU DJITO Tchito, né vers 1924 à Gbagla-Yovogbédji (Sakété) condamné à 18 mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Cotonou le 24 août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.

320)-SIX mois d'emprisonnement au nommé OLOUGOUDOU Bernard, né vers 1938 à Ouidah, condamné à 18 mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Cotonou le 24 août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.

321)-SIX mois d'emprisonnement au nommé ZANNOU Kossa, né vers 1929 à Djèrègbé (P/Novo) condamné à 18 mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Cotonou le 24 août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.

322)-DEUX mois d'emprisonnement au nommé KITIKANLIN Victor Nouatin, né vers 1940 à Porto-Novo, condamné à 12 mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Cotonou le 26 août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.

323)-DEUX mois d'emprisonnement au nommé AHOUANHOUNKPE G. François, né vers 1931 à Zoungbodji (Allada) condamné à 12 mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Cotonou le 26 août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.

324)-DEUX mois d'emprisonnement au nommé GANDONOU SOKENOU Cyprien, né vers 1936 à Misséréta (P/Novo) condamné à 10 mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Cotonou le 26 août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.

325)-1 an d'emprisonnement au nommé DASSI KPOSSOU Houssou, né vers 1922 à Porto-Novo, condamné à 3 ans d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Cotonou le 26 août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.

326)-DEUX mois d'emprisonnement au nommé HOUEZO DEGNON Clément, né 1936 à Calavi, condamné à 12 mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Cotonou le 26 août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.

.../...

- 327) - Six mois d'emprisonnement au nommé ADIHENALE Zounmè-nou, né vers 1932 à Gogbo (Adjohoun), condamné à 18 mois d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel de Cotonou le 28 Août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 328) - Six mois d'emprisonnement au nommé NOUATIN SESSINOU Christophe, né vers 1938 à Avogniko (Porto-Novo), condamné à 18 mois d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel de Cotonou le 28 Août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 329) - Un an d'emprisonnement au nommé ABOUDOU Latifou, né vers 1934 à Agbodjèdo (Porto-Novo), condamné à 2 ans d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel de Cotonou le 28 Août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 330) - Un an d'emprisonnement au nommé AGASSOUNON Nakantodé, né vers 1934 à Abomey, condamné à 3 ans d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel de Cotonou le 28 Août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 331) - Huit mois d'emprisonnement au nommé AGASSOUNON Victorin, né le 8 Août 1934 à Cotonou, condamné à 2 ans d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel de Cotonou le 28 Août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 332) - Un mois d'emprisonnement au nommé SEFAN Hounsou, né vers 1934 à Anagbo (Abomey-Calavi), condamné à 6 mois d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel de Cotonou le 28 Août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 333) - Deux mois d'emprisonnement au nommé HOUNSA Ayaba, né vers 1942 à Gbaïlamé (Porto-Novo), condamné à 10 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 28 Août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 334) - Deux mois d'emprisonnement au nommé ALAO Djiman, né vers 1927 à Grand-Popo, condamné à 10 mois d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel de Cotonou le 31 Août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 335) - Un mois d'emprisonnement au nommé YEHOUENOU Gbovi, né vers 1939 à Agblangandan (Porto-Novo), condamné à 10 mois d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel de Cotonou le 31 Août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 336) - Un mois d'emprisonnement au nommé AGBOTON Dieudonné, né le 11 Décembre 1943 à Cotonou, condamné à 4 mois d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel de Cotonou le 2 Septembre 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 337) - Trois mois d'emprisonnement au nommé CHITOU Gafarou, né vers 1938 à Banigbé (Sakété), condamné à 10 mois d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel de Cotonou le 4 Septembre 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 338) - Un an d'emprisonnement au nommé DOSSOU-YOVO Albert, né vers 1934 à Godomey (Ouidah), condamné à 3 mois d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel de Cotonou le 4

- 339)- 4 mois d'emprisonnement au nommé ALIDJINOU Kpofodji né vers 1938 à Anagbo (Abomey-Calavi) condamné à 18 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 26 Août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 340)- 2 mois d'emprisonnement au nommé ZANMENOU Kpadénou né vers 1934 à anagbo (A.C) condamné à 10 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 26 Août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 341)- 1 an d'emprisonnement au nommé HOUETO Abel né vers 1936 à P. N. condamné à 12 ans d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 28 Août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 342)- 4 mois d'emprisonnement au nommé ADIHENALE Lihouénou, né vers 1929 à Gogbo (Adjohon) condamné à 18 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 28 Août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 343)- 1 an d'emprisonnement au nommé YOVOGAN Germain né vers 1943 à Aplahoué condamné à 2 ans d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 4 Septembre 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 344)- 1 mois d'emprisonnement au nommé HOUMENOU Christophe, né vers 1914 à Agassa-Godomey, condamné à 5 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 4 Septembre 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 345)- 1 mois d'emprisonnement au nommé TCHENAVE Hodé né vers 1932 à A. C; condamné à 5 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 4 Septembre 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.

Libération conditionnelle :

- 347) FANOU Hountchonou, condamné à 5 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel d'Abomey le 3 Octobre 1963
- 348) KEDEDJI Aba Tobossi, condamné à 14 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel d'Abomey le 3 Octobre 1963, détenu à la prison civile de Zagnanado.
- 349) ADIKPETO Antoine, condamné à 7 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel d'Abomey le 23 Novembre 1962, détenu à la prison civile de Zagnanado.
- 349) AZOMONDJI Kessidjo, condamné à 18 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel d'Abomey le 4 Juin 1963, détenu à la prison civile de Dassa-Zoumé.
- 350) KOUVENOUTIN Kpota, condamné à 18 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel d'Abomey le 3 Octobre 1963, détenu à la prison civile de Dassa-Zoumé.
- 351) HOUHOU Cakpo, condamné à 3 ans et 6 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel d'Abomey les 6 Mars 1964 et 17 Octobre 1963, détenu à la prison civile de Dassa-Zoumé
- 352) AYINAHIN Télesphore, condamné à 13 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel d'Abomey le 3 Octobre 1963, détenu à la prison civile de Dassa-Zoumé.
- 353) VITTIN Cäsimir, condamné à 3 ans d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel d'Abomey le 11 Juillet 1963, détenu à la prison civile d'Abomey.
- 354) GNANGNESSI Gbèhou, condamné à 4 ans d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel d'Abomey le 1er Juin 1961, détenu à la prison civile de Savalou.
- 355) DOSSOU-YOVO Benoît, condamné à 2 ans d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel d'Abomey le 13 Décembre 1962, détenu à la prison civile de Savalou.
- 356) ALITO Zossou dit Lamè, condamné à 12 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel d'Abomey le 24 Avril 1964, détenu à la prison civile de Savalou
- 357) TODE Lokossou, condamné à 12 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel d'Abomey le 24 Avril 1964, détenu à la prison civile d'Abomey.
- 358) TOTOUDJI Cakpo Tossa Hanou, condamné à 12 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel d'Abomey le 26 Mai 1964, détenu à la prison civile d'Abomey.
- 359) ZANNOU Mèhoundo, condamné à 10 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel d'Abomey le 22 Mai 1964, détenu à la prison civile d'Abomey.
- 360) DJOSSOU Kinsou, condamné à 12 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel d'Abomey le 10 Décembre 1964, détenu à la prison civile d'Abomey
- 361) ODJOUHOUNDE Louis, né vers 1936 à Sakété, condamné à 18 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 10 Décembre 1963, détenu à la prison civile de SakétéK

- 362)- SAVIH Coovi, né vers 1933 à Allada, condamné à 12 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 10 Décembre 1963, détenu à la prison civile de Sakété.
- 363)- AZONMONDJI Kessèdjo, condamné à 18 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel d'Abomey, le 1er Mars 1962, détenu à la prison civile de Dassa-Zoumé.
- 364)- KOUVENOUTIN Kpota, condamné à 18 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel d'Abomey le 3 Octobre 1963, détenu à la prison civile de Dassa-Zoumé.
- 365)- HOUENOU Cakpo, condamné à 3 ans et 6 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel d'Abomey les 6 Mars 1964 et 17 Octobre 1963, détenu à la prison civile de Dassa-Zoumé.
- 366)- AYINAHIN Télesphore, condamné à 13 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel d'Abomey le 3 Octobre 1963, détenu à la prison civile de Dassa-Zoumé.
- 367)- AGUE HODONOU Moïse, né vers 1901 à Porto-Novo, condamné à 8 ans et 1 an d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Natitingou les 22 Juillet 1958 et 19 Juillet 1960, détenu à la prison civile de Natitingou.
- 368)- ADJAI Maguidi Atiba, sexe masculin, né vers 1928 à Porto-Novo, condamné à 1 an et 3 ans d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou les 20 Décembre 1960 et 31 Octobre 1961, détenu à la prison civile de Natitingou.
- 369)- MOUSSA Yaya, né vers 1930 à Djougou, condamné à 8 mois d'emprisonnement le 28 Janvier 1964 et 6 mois d'emprisonnement le 26 Mai 1964 par le Tribunal Correctionnel de Natitingou, détenu à la prison civile de Natitingou.
- 370)- CHAGAS Honorins, né vers 1937 à Anécho (Togo), condamné à 4 ans et 6 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 27 Octobre 1960 et le Tribunal Correctionnel de Natitingou le 28 Janvier 1964.
- 371)- N'GOBORE Taouéma Kcbori Taoué, né vers 1933 à Korontière, condamné à 3 mois et 6 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Natitingou le 23 Avril 1963, détenu à la prison civile de Natitingou.
- 372)- SOULE Issa, né vers 1932 à Natitingou, condamné à 8 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Natitingou le 10 Avril 1964, détenu à la prison civile de Natitingou.
- 373)- MOUNTANGOU Sanhouéga, né vers 1942 à N'Dahonta Taïacou, condamné à 18 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Natitingou le 28 Avril 1964, détenu à la prison civile de Natitingou.

... / ...

374)-KANGNI Pascal, condamné à 5 ans, 1 an, d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Cotonou les 11 octobre 1960 et 13 juin 1961, détenu à la prison civile de Tanguiéta.

375)-HOUNVOU AZIN Assoclés, condamné à 5 ans de prison et 5 ans d'interdiction de séjour le 27 mars 1962 par le tribunal correctionnel de Cotonou, détenu à la prison civile de Tanguiéta.

376)-SALANON Ahissin, condamné à 1 an d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Cotonou le 6 décembre 1963, détenu à la prison civile de Porto-Novo.

377)-KOUADINOU Vignonfodé, condamné à 1 an 6 mois d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel de Cotonou le 3 septembre 1963, détenu à la prison civile de Porto-Novo.

378)-TOSSOU Toulassi, condamné à 10 mois d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel de Ouidah le 1 février 1964, détenu à la prison civile de Aplahoué.

379)-KODO Kouassi, condamné à 6 mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Ouidah le 1 février 1964, détenu à la prison civile d'Aplahoué.

380)-HOUMENOU Togoun, condamné à 10 mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Cotonou le 20 mars 1964, détenu à la prison civile d'Aplahoué.

381)-CODJO Odjo, condamné à 2 ans d'emprisonnement par la Cour d'Appel de Cotonou le 5 avril 1963, détenu à la prison civile de Ouidah.

382)-DJEGBO Aignon, condamné à 2 ans d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Ouidah le 20 décembre 1962, détenu à la prison civile de Ouidah.

383)-KAKPO Djéléké Amoussou, condamné à 30 mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Ouidah le 26 décembre 1962, détenu à la prison civile de Ouidah.

384)-BOYA Cocou Germain, condamné à 18 mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Ouidah le 17 septembre 1963, détenu à la prison civile de Ouidah.

385)-BOURAIMA Bello, condamné à 8 mois d'emprisonnement par la Cour d'Appel de Cotonou le 26 avril 1963, détenu à la prison civile de Ouidah.

386)-SOTONDJI Dègbé, condamné à 6 mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Ouidah le 21 août 1964, détenu à la prison civile de Ouidah.

387)-TOKO KPOSSOU Guidi, condamné à 6 mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Cotonou le 5 juin 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.

388)-OUSSOU HLA Coffi, condamné à 6 mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Cotonou le 8 juin 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.

389)-KUAMI Apia, condamné à 18 mois d'emprisonnement par le tribunal de Cotonou le 9 juin 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.

- 390) - MITCHOZOUNKOU Houémitondé, né vers 1943 à Atchoukpé (Avran-kou), condamné à 12 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 12 Août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 391) - HOUEKPOECHA Dagbo, condamné à 1 an d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel de Cotonou, le 13 Décembre 1963, détenu à la prison civile de Porto-Novo.
- 392) - OUSSOU Aïhadji, condamné à 13 mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Cotonou le 16 Octobre 1963, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 393) - TOZOUNKOU Sèdagbandé, condamné à 6 mois d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel de Cotonou le 22 Mai 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 394) - KIKI Gabriel, condamné à 4 mois d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel de Cotonou le 24 Août 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 395) - FANOU Hountchonou, condamné à 5 mois d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel d'Abomey le 3 Octobre 1963, détenu à la prison civile de Zagnanado.
- 396) - ADIKPETO Antoine, condamné à 7 mois d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel d'Abomey le 23 Novembre 1962, détenu à la prison civile de Zagnanado.
- 397) - GANDAHO Joseph, condamné à 12 mois d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel d'Abomey le 3 Octobre 1963, détenu à la prison civile de Zagnanado.
- 398) - GOUNHAME Hountondé, condamné à 12 mois d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel d'Abomey le 3 Octobre 1963, détenu à la prison civile de Zagnanado.
- 399) - HINNOU Victor, condamné à 6 mois d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel d'Abomey le 6 Août 1964, détenu à la prison civile de Zagnanado.
- 400) - KLEGAN Ganha, condamné à 15 mois d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel d'Abomey le 19 Septembre 1963, détenu à la prison civile de Zagnanado.
- 401) - HOUISSAN Robert, condamné à 15 mois d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel d'Abomey le 19 Septembre 1963, détenu à la prison civile de Zagnanado.
- 402) - ASSOGBA Valentin Jean, condamné à 2 ans d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel d'Abomey le 5 Septembre 1963, détenu à la prison civile de Zagnanado.
- 403) - ZANNOU Lègba Michel, condamné à 30 mois d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel d'Abomey le 21 Novembre 1963, détenu à la prison civile de Zagnanado.
- 404) - KASSAOUIN Emmanuel, condamné à 6 mois d'emprisonnement par le Tribunal correctionnel d'Abomey le 21 Décembre 1964, détenu à la prison civile de Zagnanado.

- 405)- GANGUESSI Gbèhou, condamné à 4 ans d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel d'Abomey le 1er Juin 1961, détenu à la prison civile de Savalou.
- 406)- DOSSOU-YOVO Benoît, condamné à 2 ans d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel d'Abomey le 13 Décembre 1962, détenu à la prison civile de Savalou.
- 407)- ABITO Zossou dit Lamè, condamné à 12 mois d'emprisonnement par la Cour d'Appel de Cotonou le 29 Mai 1964, détenu à la prison civile de Savalou.
- 408)- TODE Lokossou, condamné à 12 mois d'emprisonnement par la Cour d'Appel de Cotonou le 24 Avril 1964, détenu à la prison civile de Savalou.
- 409)- TOTOUDJI CAKPO Tossa Hanou, condamné à 12 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 26 Mai 1964, détenu à la prison civile de Savalou.
- 410)- ZANNOU Mèhoundo, condamné à 10 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 22 Mai 1964, détenu à la prison civile de Savalou.
- 411)- DJOSSOU Kinsou, condamné à 6 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 22 Mai 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 412)- AHC DENOU Houessou, né vers 1928 à Dodji-Dangban (Allada) condamné à 15 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 18 Décembre 1963, détenu à la prison civile de Cotonou.
- 413)- AHOUSSINOU YEYI Noutai, né vers 1925 à Porto-Novo, condamné à 6 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 20 Mai 1964.
- 414)- IDRISSOU Soumanou, né vers 1949 à Porto-Novo, condamné à 6 mois d'emprisonnement par le Tribunal Correctionnel de Cotonou le 24 Juillet 1964, détenu à la prison civile de Cotonou.

ARTICLE 3.- Le présent décret qui sera publié suivant la procédure d'urgence et dont l'article premier est immédiatement exécutoire, sera enregistré et communiqué partout où besoin sera./-

AMPLIATIONS :

PR.....	15
PAN.....	3
Ministres.....	10
MJL.....	5
SGG.....	5
PG.....	5
Proc. Rép.....	5
Juges de Section.....	5
Préfets.....	6
Sous-Préfets.....	32
JCRD.....	1
PC	6

Fait à COTONOU, le 31 Octobre 1964

[Signature]

S. M. APITHY.

Le Garde des Sceaux,
Ministre de la Justice et de la
Législation,

[Signature]

A. ADANDE.